

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. MARTIN, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

15.—Du Bureau des Commissaires à l'effet d'acheter certaine propriété de M. C. C. Madill, quartier St-Joseph.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. STROUD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

16.—Du Bureau des Commissaires, soumettant les procès-verbaux du Bureau depuis le 1er janvier et faisant certaines suggestions.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. ROBINSON, il est

Résolu: Que les procès-verbaux du Bureau des Commissaires soient déposés devant le Conseil, et que le rapport dudit Bureau soit renvoyé à la Commission de Législation avec prière de bien vouloir rencontrer le Bureau des Commissaires afin de discuter et régler si possible, la question du maintien ou de l'abolition de la Gazette Municipale ou d'adopter toutes autres méthodes de publication que la conférence pourra suggérer.

17.—Du Bureau des Commissaires, répondant à une question *re* "Montreal Southern Counties Ry. Co."

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. ROBINSON, il est

Résolu: Que ledit rapport ainsi que l'item 28 de l'ordre du jour soient renvoyés à une Commission Spéciale composée de MM. les échevins L. A. Lapointe, O'Connell, Fraser, Monahan, Létourneau et N. Lapointe, pour étude et rapport.

18.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de renvoyer à la Commission de Législation un rapport de l'Ingénieur en Chef *re* règlement No 63, Notre-Dame de Grâces.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. MACDONALD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

19.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'accepter l'offre de M. P. Vanier de vendre à la Ville certaine propriété.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. LETOURNEAU, il est

Résolu: Que ledit rapport soit rejeté et que le Bureau des Commissaires soit prié de bien vouloir étudier s'il ne serait pas plus avantageux pour la Cité d'acheter de M. Vanier toutes les propriétés qui lui appartiennent et dont la Ville a besoin pour élargir la rue Notre-Dame Ouest et non pas d'acheter qu'une seule de ces propriétés à la fois.

20.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'acheter de MM. J. Cloran et J. Dunphy, certaine propriété située dans le quartier St-Gabriel.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. O'CONNELL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

(M. l'échevin Martin, dissident.)

21.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à MM. Vipond & Vipond de construire une marquise.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. WARD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

INTERPELLATION.

22.—Certain question est posée par M. l'échevin Larivière au Bureau des Commissaires, avec prière d'y répondre pour la prochaine assemblée *re* inspection du service des tramways.

MOTION.

23.—M. l'éch. BASTIEN, appuyé par M. l'éch. EMARD, Propose: Vu les dispositions des amendements à la Charte, adoptés à la dernière session de la Législature, il existe une vacance dans le bureau d'administration de l'Ecole Technique de Montréal par suite du fait que M. A. N. Brodeur, qui représentait la Ville dans ledit Bureau, a cessé d'être échevin, il est

Résolu: Que M. l'échevin Morin soit nommé pour remplir cette vacance.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MARTIN, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

15.—From Board of Commissioners, to purchase certain property from Mr. C. C. Madill, St. Joseph Ward.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. STROUD, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

16.—From Board of Commissioners, submitting minutes of Board since 1st. of January and offering certain suggestions.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That said minutes of the Board of Commissioners be submitted to the Council and that the report of the Board of Commissioners be referred to the Legislation Committee with instructions to confer with the Board of Commissioners in order to discuss and settle, if possible, the question of the maintenance or the abolishing of the Municipal Gazette or adopt any other system of publication which this joint meeting may suggest.

17.—From Board of Commissioners, replying to a question *re* Montreal Southern Counties Ry. Co.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That said report, as well as the 28th item of the order of the day be referred to a Special Committee composed of Ald. L. A. Lapointe, O'Connell, Fraser, Monahan, Létourneau and N. Lapointe for consideration and report.

18.—From Board of Commissioners, to refer to the Legislation Committee, report of the Chief Engineer *re* by-law No. 63, Notre Dame de Grâces.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MACDONALD, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

19.—From Board of Commissioners, to accept offer of Mr. P. Vanier to sell a certain property to the City.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LETOURNEAU, it was

Resolved: That said report be not adopted and that the Board of Commissioners be requested to ascertain whether it would not be more advantageous for the City to purchase *in toto* the properties of Mr. Vanier which the City requires for the widening of Notre Dame street West and not to purchase one property at a time.

20.—From Board of Commissioners, to acquire certain property from Messrs. J. Cloran and J. Dunphy, St. Gabriel Ward.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

(Ald. Martin, dissenting).

21.—From Board of Commissioners, to allow Messrs. Vipond & Vipond to erect a marquise.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. WARD, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

QUESTION.

22.—A certain question was put to the Board of Commissioners with a request that they reply thereto for the next meeting of the Council by Ald. Larivière *re* inspection of railway service.

MOTION.

23.—Ald. BASTIEN moved, seconded by Ald. EMARD, Whereas, in view of the provisions of the amendments to the Charter adopted at the last session of the Legislature, here exists a vacancy on the Board of administration of the Montreal Technical Schools, owing to the fact that Mr. A. N. Brodeur who represented the City on said Board has ceased to be an Alderman, and it was

Resolved: To appoint Ald. Morin to fill this vacancy.